F ESTIMATION PRÉALABLE

Le Pôle Évaluation propose aux dirigeants et aux gestionnaires de risques, des solutions leur permettant de définir avec précision les valeurs d'assurance de leur patrimoine et de bénéficier ainsi d'une couverture et d'une prime adaptées. Notre intervention assure à nos clients de disposer des éléments indispensables pour se prémunir des conséquences financières d'un éventuel sinistre et d'en faciliter le règlement le cas échéant. Au-delà de la justification de l'existence et de la valeur des biens, nos rapports représentent une aide précieuse dans la mise en place d'une politique de gestion pérenne des risques.



UNE RÉPONSE ADAPTÉE À CHAQUE TYPE DE CLIENTÈLE

Notre savoir-faire historique en matière d'évaluation nous permet d'expertiser un large éventail de biens, du plus traditionnel au plus atypique, quelles que soient votre activité et la taille de votre entreprise. Chacune des missions confiées fait l'objet d'un traitement personnalisé afin d'en déterminer le périmètre exact et d'y dédier le ou les experts adaptés. Nous pouvons ainsi répondre spécifiquement à vos besoins en orientant nos travaux en fonction des particularités de votre activité ou celles de votre patrimoine (intégration des aménagements extérieurs, process spécifiques...).

UNE MÉTHODOLOGIE EXHAUSTIVE

Toutes nos missions répondent à un cahier des charges rigoureusement respecté intégrant notamment une visite systématique des sites objets de notre expertise. Notre méthode de relevé implique un descriptif technique adapté à chaque bien inventorié. De même, pour certaines activités spécifiques, les experts sont choisis en fonction de leur connaissance de celles-ci et des risques qui y sont associés. Nos expertises sont menées en conformité avec le référentiel CNPP 6109, gage de la restitution d'un rapport de qualité.

DÉFINITION DU PÉRIMÈTRE DE LA MISSION

- BIENS CONCERNÉS

 TIMENT NATÉRIE
- NATURE DE L'ACTIVITÉ
- NOMBRE DE SITES
- SITUATION DES SITES (Métropole, Outre-Mer,

ANALYSE DE LA MISSION PAR LA DIRECTION TECHNIQUE

- DÉFINITION DES
- COMPÉTENCES REQUISES
- ORGANISATION DES RESSOURCES TECHNIQUES
- OPTIMISATION DES BUDGETS

IDENTIFICATION DES DOSSIERS COMPLEXES AVEC UNE GESTION EN MODE PROJET ORCHESTRÉE PAR UN COORDINATEUR

(Programmes multisites et internationaux, process complexes...)

CONTRÔLE QUALITÉ SYSTÉMATIQUE AVANT RESTITUTION DES DOSSIERS

UN ACCOMPAGNEMENT DANS LE MONDE ENTIER

Que ce soit en France métropolitaine, dans les Outre-mer ou encore à l'international, notre Groupe a fait le choix de déléguer ses propres experts afin d'apporter la même qualité de service quel que soit le lieu de notre intervention. Notre équipe dédiée à ces missions dispose des compétences techniques et linguistiques permettant d'intervenir quelle que soit la nature des biens à expertiser et le pays concerné. Nous pouvons dans certains cas faire appel aux ressources de nos filiales étrangères.

UNE EXPERTISE AU SERVICE DE LA MAÎTRISE DES RISQUES

Nos expertises représentent de véritables outils d'aide à la décision afin d'anticiper et de conforter la politique de gestion de vos risques.

DÉFINIR AVEC PRÉCISION LES VALEURS D'ASSURANCE DE MON PATRIMOINE

- Inventaire et descriptif technique des biens corporels (bâtiments, agencements, matériels, installations...)
- Chiffrage des biens en valeur à neuf et vétusté déduite
- Information sur la situation juridique de chaque bien (en propriété, loué, confié, en crédit-bail...)
- Détermination des surfaces et réalisation de plans de situation
- Ventilation des capitaux selon les besoins (affectation géographique et/ou par process de production)

- Restitution dynamique des données du dossier d'expertise, consultable sur notre portail client sécurisé
- Actualisation des dossiers dans le cadre de mises à jour annuelles
- Estimation des patrimoines et des biens de prestige (bâtiments, mobiliers et objets de valeur)
- Évaluation des ouvrages existants indivisibles dans le cadre de chantiers de réhabilitation ou d'extension

METTRE À PROFIT LES TRAVAUX D'INVENTAIRE DE L'ESTIMATION PRÉALABLE

- Assistance technique dans la gestion d'un sinistre
- Rapprochement comptable et gestion des immobilisations
- · Évaluation des actifs en juste valeur
- · Répartition des capitaux par composants
- Sécurisation des taxes foncières et de la CFE

SÉCURISER LES AUTRES RISQUES POUR MON ACTIVITÉ

- Approche préalable des pertes d'exploitation (évaluation des capitaux et de la période d'indemnisation)
- Estimation préalable des risques environnementaux (évaluation des capitaux nécessaires à la dépollution d'un site)
- Évaluation des coûts de démolition et de démantèlement dans le cadre de provisions comptables

UN PROFESSIONNALISME RECONNU

Notre cellule Recherche & Développement travaille à l'amélioration constante de nos prestations et nos experts suivent régulièrement des formations dans le but de mettre à niveau leurs connaissances. Nos clients sont ainsi assurés de disposer de toute la compétence attendue en matière d'expertise. En tant que membre fondateur de l'UPEMEIC*, le recours à notre expertise vous assure un respect absolu des règles éthiques et déontologiques garantes de notre professionnalisme. Notre prestation d'estimation préalable des valeurs d'assurance fait l'objet d'une certification délivrée par Bureau Véritas Certification pour le référentiel Sociétés d'experts d'assurés RE/UPE/2018. Cette certification récompense notre engagement en matière de qualité et de savoirfaire de nos collaborateurs, notamment pour la méthode de construction de nos valeurs. Ce référentiel est disponible sur demande.

*Union professionnelle des experts en matière d'évaluations industrielles et commerciales



EXPERTISES GALTIER